

# Première Synthèses

## Informations

### ACTIVITE ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2004 *RÉSULTATS DÉFINITIFS*

Au premier trimestre 2004, comme sur un an, la durée hebdomadaire du travail est stable à **35,6 heures**.

**Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,8%** au premier trimestre 2004, soit de 2,4% sur un an.

**L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse de 0,9%** au cours du même trimestre et de 2,8% sur un an. A titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmente de 0,6% au premier trimestre 2004 et de 1,1% entre mars 2003 et mars 2004 (1).

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet (hors salariés sous le régime du forfait jours) s'établit à **35,6 heures à la fin du premier trimestre 2004**. Elle reste donc stable sur le trimestre, mais aussi sur un an (graphique 1). Au 31 mars 2004, 79,8 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires (tableau 1 et graphique 2).

La stabilité sur le trimestre et sur l'année prévaut également par grands secteurs économiques : industrie, construction, tertiaire (tableau 2 et graphique 3). A un niveau plus fin, sur le trimestre, la durée du travail recule sensiblement dans les services aux particuliers (-0,5 % sur le trimestre) :

(1) C'est l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, quant à elles, fonction :

- d'une part, de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (cette disposition a été suspendue à titre transitoire jusqu'au 1er juillet 2005)

- et d'autre part de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (+0,6% sur le premier trimestre et +1,3% de mars 2003 à mars 2004).

Tableau 1  
Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée au 1<sup>er</sup> trimestre 2004

En pourcentage

	Durée hebdomadaire du travail						Taux de temps partiel	Proportion de salariés au forfait*
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus		
<b>Toutes tailles confondues . . . .</b>	<b>5,3</b>	<b>74,5</b>	<b>7,4</b>	<b>2,6</b>	<b>8,3</b>	<b>1,9</b>	<b>14,4</b>	<b>8,0</b>
10 à 19 salariés . . . . .	0,7	52,1	4,2	2,7	35,4	4,9	17,0	2,2
20 à 49 salariés . . . . .	1,7	66,9	8,0	5,4	14,8	3,1	15,1	4,7
50 à 99 salariés . . . . .	3,4	74,4	10,4	3,5	6,0	2,2	13,6	6,8
100 à 249 salariés . . . . .	5,5	76,4	9,3	2,9	3,8	2,1	11,9	8,2
250 à 499 salariés . . . . .	7,7	78,6	8,5	1,9	2,1	1,4	11,9	10,4
500 salariés ou plus . . . . .	7,7	82,2	6,4	1,4	1,6	0,6	14,9	10,6

(\* ) - Il s'agit du nombre de salariés au forfait rapporté au nombre de salariés à temps complet.

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

dans les hôtels, cafés, restaurants, elle est passée de 41 heures en 2003 à 39 heures en 2004, conformément au calendrier fixé pour la réduction du temps de travail. Cela n'est pas sans effet sur l'évolution de la durée du travail par taille d'entreprise : elle diminue de 0,3 % dans les entreprises de 10 à 19 salariés, alors qu'elle est stable dans les autres (tableau 3).

Fin mars 2004, pour 8,0 % des salariés à temps complet, le temps de travail est décompté sous la forme d'un forfait en nombre de jours (il s'agit uniquement de cadres). Les secteurs qui recourent le plus à ce mode de décompte du temps de travail sont, comme aux trimestres précédents, les industries des biens d'équipement (16,1 %), les activités financières (13,8 %), les services aux entreprises (10,9 %) et l'automobile (10,4 %). Plus l'entreprise est grande, plus la proportion des salariés au forfait est forte (tableau 1). Ainsi, alors que 2,2 % des salariés à temps complet des petites unités (10 à 19 salariés) travaillent au forfait, cette proportion s'élève à 10,6 % dans les entreprises de plus de 500 salariés.

La proportion de salariés à temps partiel est stable ce trimestre à 14,4 % (tableau 4). C'est dans les services aux particuliers

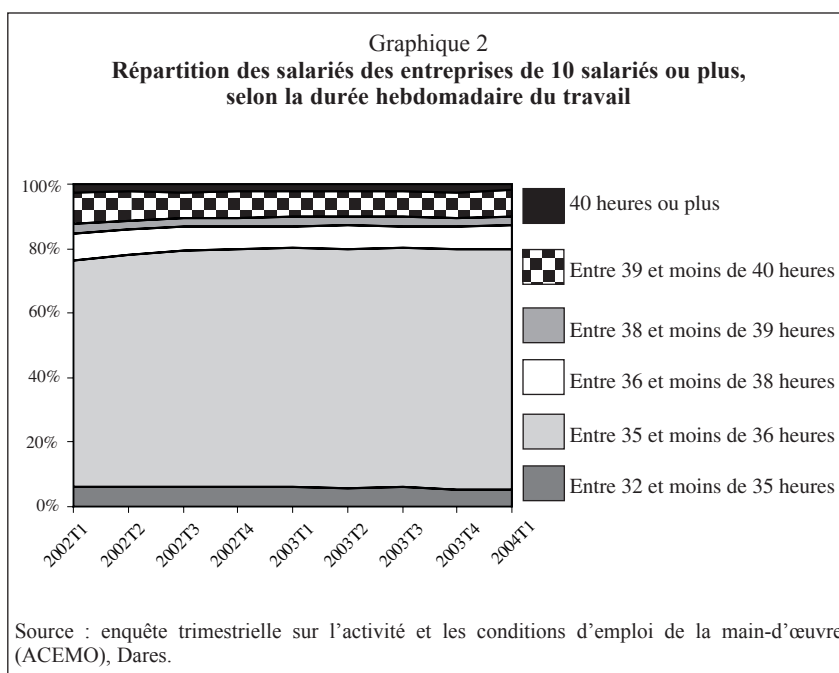
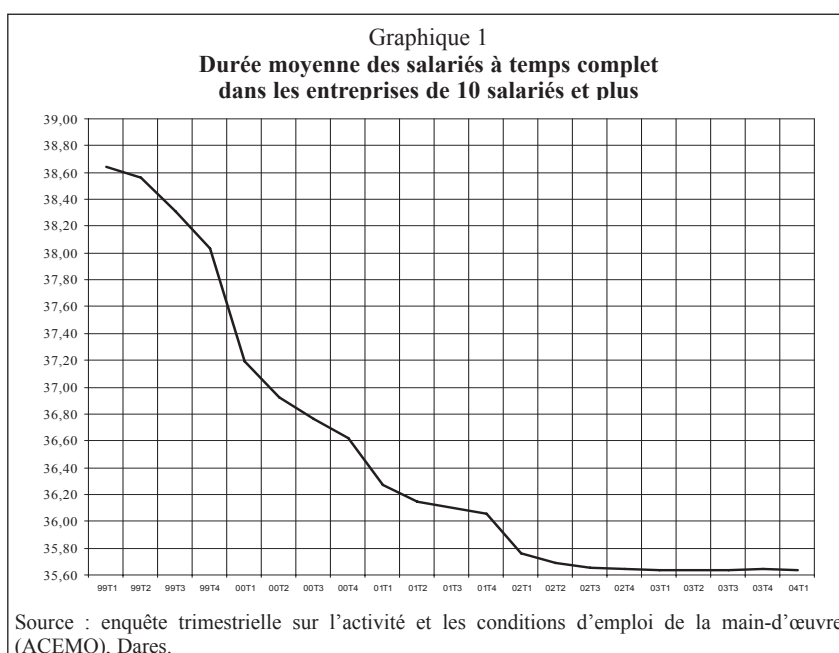


Tableau 2  
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet, proportion de salariés à temps partiel  
et en CDD au 1<sup>er</sup> trimestre 2004

	Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée (en %)						Durée moyenne des salariés à temps complet (en heures)			Taux de temps partiel	Taux de CDD
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	1 <sup>er</sup> tr.	1 <sup>er</sup> tr.	1 <sup>er</sup> tr.		
							2002	2003	2004		
<b>Tous secteurs confondus.</b>	<b>5,3</b>	<b>74,5</b>	<b>7,4</b>	<b>2,6</b>	<b>8,3</b>	<b>1,9</b>	<b>35,76</b>	<b>35,64</b>	<b>35,64</b>	<b>14,4</b>	<b>6,3</b>
EB : Ind. agricoles et alimentaires . . . . .	5,6	81,2	4,0	0,7	7,4	1,1	35,51	35,42	35,40	6,8	5,8
EC : Ind. des biens de consommation . . . . .	7,9	77,3	7,1	1,6	5,9	0,2	35,40	35,33	35,32	7,6	4,1
ED : Ind. automobile. . . . .	13,9	76,0	5,8	2,6	1,4	0,3	35,07	35,03	35,09	2,3	2,3
EE : Ind. des biens d'équipement . . . . .	7,6	63,6	17,1	4,6	6,7	0,4	35,78	35,66	35,68	4,3	3,1
EF : Ind. des biens interm. . . . .	12,4	67,2	8,4	4,3	7,0	0,7	35,52	35,45	35,44	4,6	3,1
EG : Énergie . . . . .	10,1	89,5	0,3	0,2	0,0	0,0	34,92	34,93	34,91	17,2	2,0
EH : Construction . . . . .	0,8	53,5	11,8	10,4	21,4	2,2	36,69	36,51	36,50	3,1	4,2
EJ : Commerce . . . . .	1,9	73,7	11,8	2,2	8,8	1,6	35,90	35,75	35,72	18,1	6,9
EK : Transport. . . . .	5,0	70,9	2,7	0,8	8,0	12,6	36,70	36,50	36,54	8,6	4,9
EL : Activités financières. . . . .	12,2	79,0	2,7	3,3	2,7	0,0	35,01	34,96	35,10	12,2	4,2
EM : Act. immobilières. . . . .	12,0	70,7	5,6	2,4	7,4	2,0	35,71	35,45	35,48	11,8	5,1
EN : Serv. aux entreprises. . . . .	1,4	87,1	5,4	1,6	4,4	0,1	35,40	35,28	35,32	19,1	7,5
EP : Serv. aux particuliers . . . . .	4,6	56,9	6,3	1,2	27,0	4,1	36,70	36,64	36,44	30,2	13,8
EQ : Éducation, santé, action sociale. . . . .	2,6	92,2	1,1	0,4	3,7	0,0	35,40	35,21	35,13	29,8	10,6

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

(30,2 %) et dans l'éducation, la santé et l'action sociale (29,8 %) qu'elle est la plus forte. A l'inverse, avec 2,3 %, elle est la plus faible dans l'automobile.

Le volume d'heures travaillées (dont le calcul inclut les entreprises de moins de 10 salariés et les salariés à temps partiel) progresse de 0,2 % ce trimestre et recule de 0,1 % sur un an (graphique 4).

Fin mars 2004, 6,3 % des salariés sont titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD), contre 5,9 % et 5,7 % respectivement un et deux ans auparavant (tableau 2). Les secteurs qui recourent le plus aux CDD sont, comme aux trimestres précédents, celui des services aux particuliers et celui des activités d'éducation, de santé et d'action sociale (avec respectivement 13,8 % et 10,6 %).

**L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,8 %**

au premier trimestre 2004 (tableau 5). Par grand secteur, le SMB augmente de 0,8 % dans l'industrie, 1,6 % dans la construction et 0,7 % dans le tertiaire. Les prix (hors tabac) ayant progressé de 0,6 %, le SMB de l'ensemble des salariés gagne 0,2 point de pouvoir d'achat au premier trimestre 2004.

Dans toutes les grandes catégories socioprofessionnelles, le

SMB augmente dans des proportions comparables : 0,8 % pour les ouvriers, 0,7 % pour les employés et 0,9 % pour les professions intermédiaires et des cadres.

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 2,4 %, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat de 1,3 point (graphiques 5, 6 et 7). C'est dans la construction que l'augmentation annuelle a été la

Tableau 3  
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet  
selon la taille de l'entreprise au 1<sup>er</sup> trimestre 2004

	Durée en fin de trimestre (en heures)				1 <sup>er</sup> trim. 2004	Variation (en %)	
	1 <sup>er</sup> trim. 2002	2 <sup>ème</sup> trim. 2003	3 <sup>ème</sup> trim. 2003	4 <sup>ème</sup> trim. 2003		sur 3 mois	sur 12 mois
<b>Toutes tailles confondues . . . . .</b>	<b>35,64</b>	<b>35,63</b>	<b>35,63</b>	<b>35,65</b>	<b>35,64</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
10 à 19 salariés . . . . .	37,00	36,96	36,95	37,00	36,90	-0,3	-0,2
20 à 49 salariés . . . . .	36,12	36,11	36,13	36,16	36,15	0,0	0,1
50 à 99 salariés . . . . .	35,72	35,72	35,72	35,71	35,72	0,0	0,0
100 à 249 salariés . . . . .	35,58	35,56	35,55	35,56	35,57	0,0	0,0
250 à 499 salariés . . . . .	35,32	35,30	35,31	35,35	35,34	0,0	0,1
500 salariés ou plus . . . . .	35,14	35,14	35,14	35,15	35,15	0,0	0,0

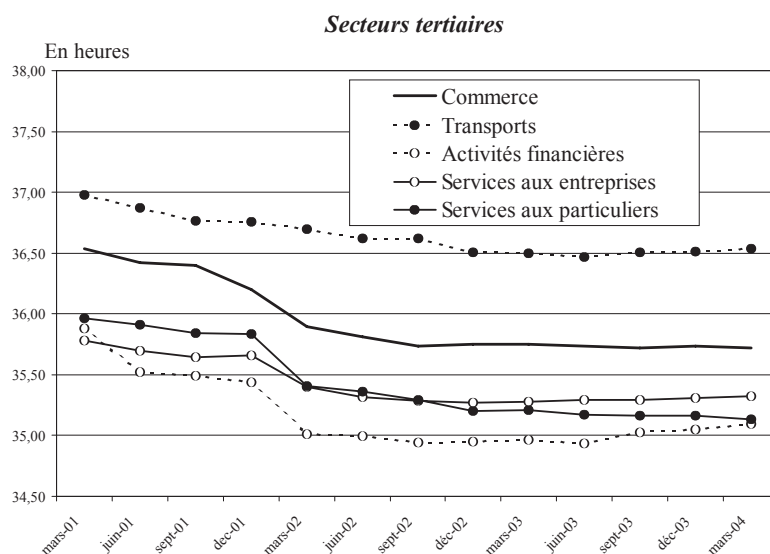
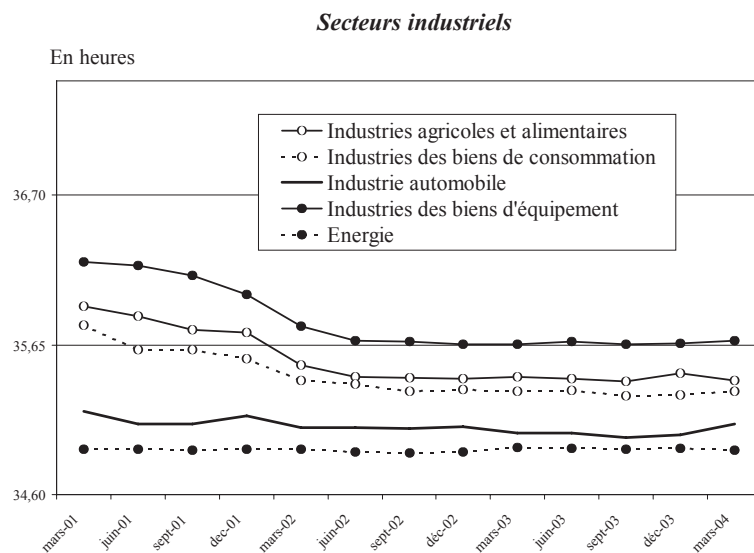
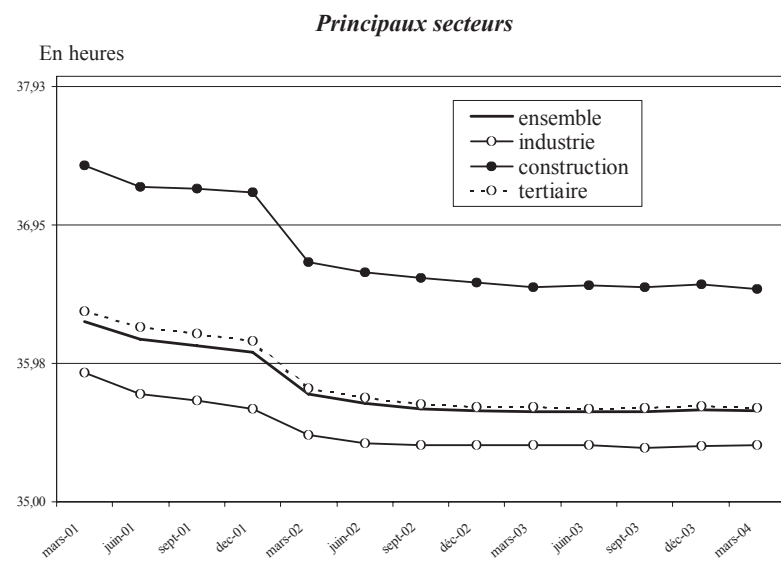
Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

plus forte (+3,3% contre +2,4 % pour l'industrie et +2,3 % pour le tertiaire). Les ouvriers et les employés ont bénéficié d'augmentations plus conséquentes (+2,7% et +2,4 % respectivement) que les professions intermédiaires ou les cadres (+2,2% et +2,0 %).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,9 % au cours du premier trimestre 2004 (+0,3 point de pouvoir d'achat) (tableau 6). Les hausses les plus sensibles se situent dans la construction (+1,7%), l'automobile (+1,3%) et les services aux particuliers (+1,2%). De mars 2003 à mars 2004, le SHBO augmente de 2,8 %, ce qui fait apparaître un gain de 1,7 point du pouvoir d'achat. La contribution de la baisse de la durée du travail à la progression du SHBO peut être estimée à 0,1 point sur le trimestre et sur l'année.

*Abdenor BRAHAMI  
(Dares).*

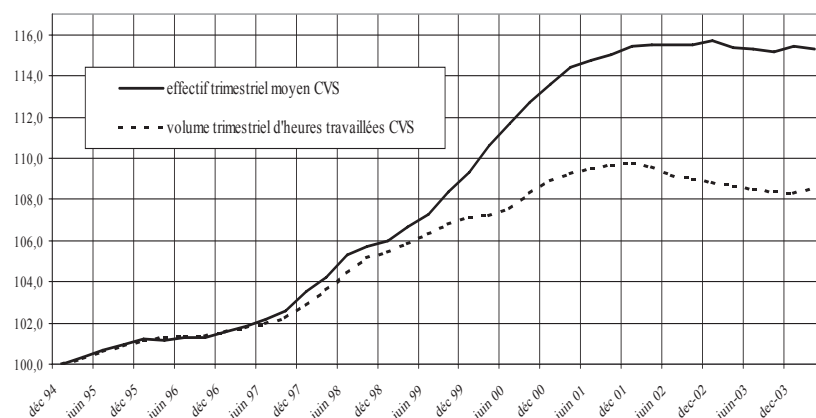
Graphique 3  
La durée hebdomadaire du travail selon les grands secteurs d'activité



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

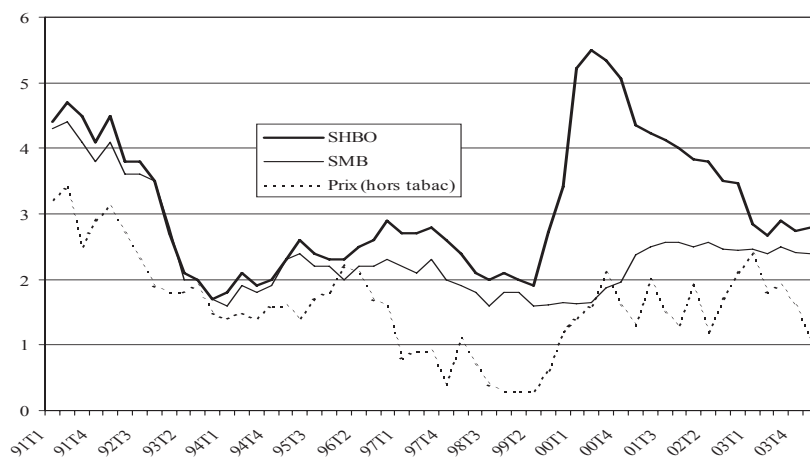
**Graphique 4**  
**Évolution de l'emploi et du volume d'heures travaillées**

Base 100 au quatrième trimestre 1994



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

**Graphique 5**  
**Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation**



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

**Tableau 4**  
**Proportion de salariés à temps partiel**

	1 <sup>er</sup> trim. 2002	2 <sup>em</sup> trim. 2002	3 <sup>em</sup> trim. 2002	4 <sup>em</sup> trim. 2002	1 <sup>er</sup> trim. 2003	2 <sup>em</sup> trim. 2003	3 <sup>em</sup> trim. 2003	4 <sup>em</sup> trim. 2003	1 <sup>er</sup> trim. 2004
<b>Ensemble des secteurs . . . . .</b>	<b>13,4</b>	<b>13,5</b>	<b>13,2</b>	<b>13,9</b>	<b>13,9</b>	<b>13,8</b>	<b>13,7</b>	<b>14,4</b>	<b>14,4</b>
EB : Ind. agricoles et alimentaires . . . . .	6,1	6,2	6,6	6,6	6,8	7,1	6,7	6,8	6,8
EC : Ind. des biens de consommation . . . . .	6,6	6,3	6,4	6,8	6,8	6,6	7,0	7,3	7,6
ED: Ind. automobile . . . . .	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,5	2,3	2,3
EE: Ind. des biens d'équipement . . . . .	4,2	4,1	4,1	4,5	4,3	4,2	4,4	4,4	4,3
EF: Ind. des biens interméd. . . . .	4,2	4,5	4,5	4,5	4,5	4,4	4,4	4,5	4,6
EG: Energie . . . . .	17,1	17,2	17,1	17,5	17,3	17,3	17,1	17,5	17,2
EH: Construction . . . . .	2,8	2,7	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	3,2	3,1
EJ: Commerce . . . . .	18,5	19,2	17,8	17,9	18,2	18,3	17,9	18,5	18,1
EK: Transports . . . . .	7,8	7,4	7,3	7,7	7,4	7,3	7,5	8,6	8,6
EL: Activités financières . . . . .	12,0	12,2	12,1	11,7	12,4	12,3	12,1	12,1	12,2
EM: Activités immobilières . . . . .	12,2	11,9	11,2	12,0	11,2	11,5	11,3	11,1	11,8
EN: Services aux entreprises . . . . .	19,3	19,2	19,4	19,6	19,6	19,1	19,2	19,1	19,1
EP: Services aux particuliers . . . . .	26,8	27,1	25,0	29,3	28,6	28,7	28,1	30,5	30,2
EQ: Education, santé, action sociale . . . . .	26,9	27,6	28,3	29,3	30,1	29,2	29,5	29,2	29,8

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

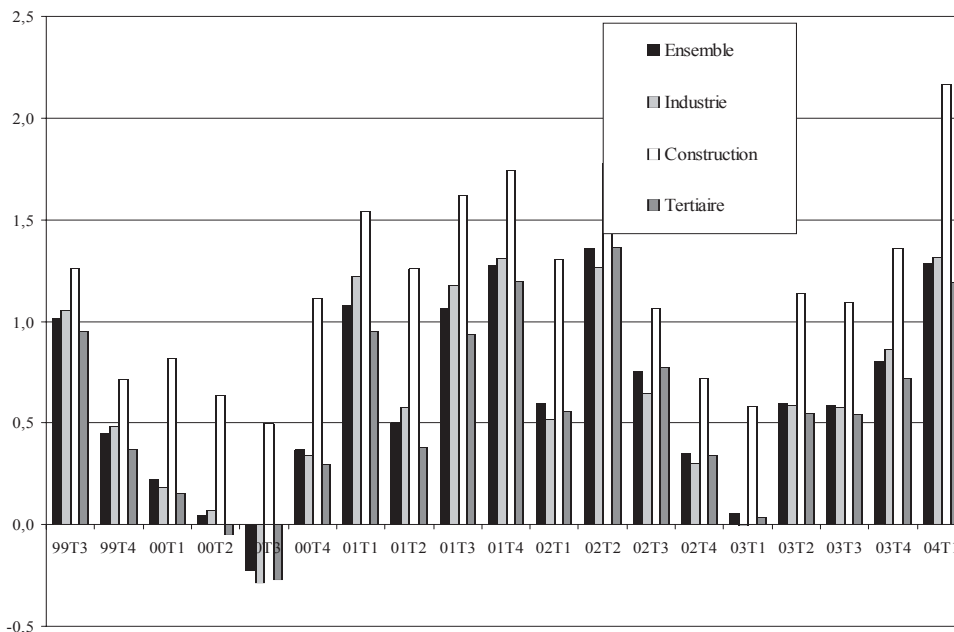
Tableau 5  
Indice des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	1 <sup>er</sup> trim. 2003	2 <sup>ème</sup> trim. 2003	3 <sup>ème</sup> trim. 2003	4 <sup>ème</sup> trim. 2003	1 <sup>er</sup> trim. 2004	
<b>ENSEMBLE DES SALARIES</b> .....	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>2,4</b>
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction ..	0,9	0,6	0,6	0,4	0,8	2,4
EH: Construction .....	1,3	0,7	0,5	0,4	1,6	3,3
EJ: Commerce (J1 à J3) .....	0,8	0,6	0,7	0,3	0,8	2,5
EN: Services aux entreprises .....	0,7	0,4	0,9	0,2	0,7	2,2
EP: Services aux particuliers .....	0,7	0,6	1,2	0,4	0,5	2,8
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) ..	0,8	0,5	0,8	0,3	0,7	2,3
<b>OUVRIERS</b> .....	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>2,7</b>
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction ..	0,8	0,6	0,8	0,3	0,8	2,6
EH: Construction .....	1,3	0,7	0,6	0,4	1,7	3,5
EJ: Commerce (J1 à J3) .....	0,8	0,6	1,0	0,4	0,8	2,8
EN: Services aux entreprises .....	0,3	0,3	2,0	0,2	0,3	2,8
EP: Services aux particuliers .....	0,5	0,6	1,6	0,5	0,6	3,2
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) ..	0,5	0,4	1,3	0,3	0,6	2,6
<b>EMPLOYES</b> .....	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>2,4</b>
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction ..	0,9	0,5	0,5	0,4	0,8	2,2
EH: Construction .....	1,2	0,6	0,4	0,4	1,3	2,7
EJ: Commerce (J1 à J3) .....	0,7	0,7	0,8	0,4	0,7	2,6
EN: Services aux entreprises .....	0,9	0,3	0,7	0,1	0,8	2,0
EP: Services aux particuliers .....	0,8	0,6	1,4	0,4	0,5	3,0
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) ..	0,8	0,6	0,8	0,3	0,7	2,4
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b> .....	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,2</b>
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction ..	1,0	0,6	0,4	0,5	0,9	2,3
EH: Construction .....	1,2	0,6	0,2	0,3	1,4	2,6
EJ: Commerce (J1 à J3) .....	0,9	0,6	0,5	0,3	1,0	2,3
EN: Services aux entreprises .....	1,0	0,5	0,4	0,2	1,1	2,1
EP: Services aux particuliers .....	0,5	0,8	0,5	0,5	0,5	2,4
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) ..	0,9	0,6	0,4	0,2	0,8	2,1
<b>CADRES</b> .....	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction ..	1,0	0,5	0,3	0,3	0,9	2,1
EH: Construction .....	1,4	0,5	0,3	0,0	1,5	2,4
EJ: Commerce (J1 à J3) .....	1,2	0,4	0,3	0,2	0,9	1,8
EN: Services aux entreprises .....	0,7	0,4	0,4	0,2	0,9	2,0
EP: Services aux particuliers .....	0,8	0,5	0,4	0,3	0,5	1,7
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services) ..	0,9	0,4	0,4	0,2	0,9	1,9

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

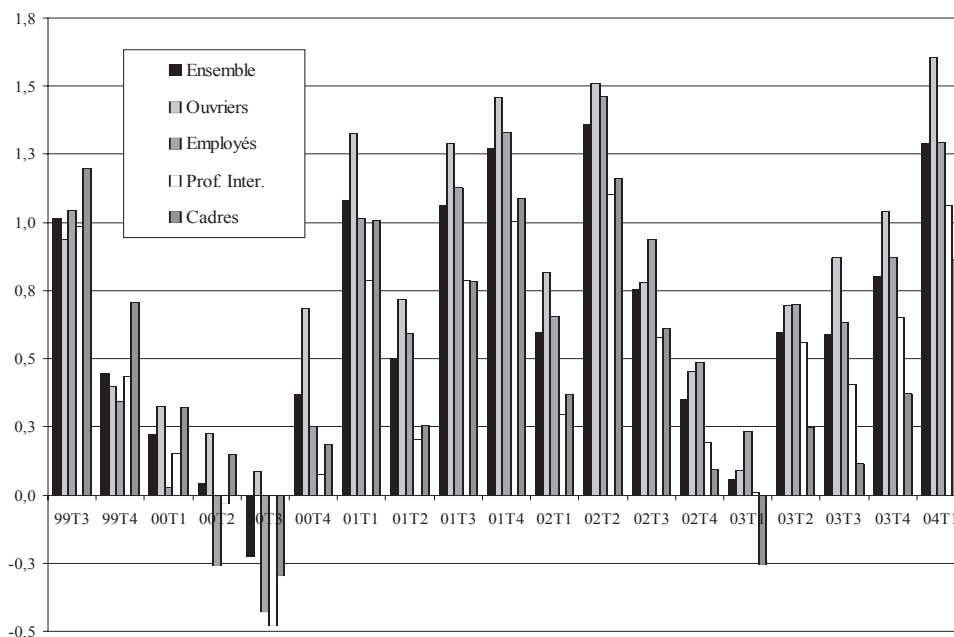
L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 25 000 questionnaires exploitables reçus au 15 juin 2004. Les résultats provisoires relatifs au deuxième trimestre 2004 seront publiés le 13 août 2004.

**Graphique 6**  
**Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par secteur (hors tabac)**



Sources : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.  
Comptes trimestriels INSEE.

**Graphique 7**  
**Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par catégorie (hors tabac)**



Sources : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.  
Comptes trimestriels INSEE.



Tableau 6  
Indice des salaires horaires de base des ouvriers (SHBO) par secteur fin d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	1 <sup>er</sup> trim. 2003	2 <sup>em</sup> trim. 2003	3 <sup>em</sup> trim. 2003	4 <sup>em</sup> trim. 2003	1 <sup>er</sup> trim. 2004	
<b>Ensemble</b> . . . . .	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,8</b>
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0) . . . . .	0,8	0,8	0,8	0,3	0,7	2,5
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4) . . . . .	0,7	0,5	1,0	0,3	0,8	2,6
C1 : Habillement, cuir . . . . .	0,5	0,3	1,6	0,1	0,7	2,8
C2 : Edition, imprimerie, reproduction . . . . .	0,5	0,5	0,8	0,2	0,5	2,0
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien . . . . .	1,3	0,7	0,5	0,2	1,2	2,6
C4 : Industries des équipements du foyer . . . . .	0,8	0,5	1,0	0,4	0,9	2,8
ED: Industrie automobile (D0) . . . . .	1,4	0,7	0,5	0,4	1,3	2,9
EE: Industries des biens d'équipement (E1 à E3) . . . . .	1,0	0,7	0,7	0,4	0,9	2,7
E1: Construction navale, aéronautique et ferroviaire . . . . .	0,7	0,9	0,8	0,4	0,5	2,7
E2: Industries des équipements mécaniques . . . . .	1,0	0,7	0,7	0,5	0,9	2,7
E3: Ind. des équipements électriques et mécaniques . . . . .	0,9	0,5	0,7	0,4	0,9	2,5
EF: Industries des biens intermédiaires (F1 à F6) . . . . .	0,9	0,6	0,9	0,3	0,8	2,6
F1: Industries des produits minéraux . . . . .	1,0	0,3	0,6	0,3	0,9	2,3
F2: Industrie textile . . . . .	0,6	0,5	1,4	0,3	0,6	2,8
F3: Industries du bois et du papier . . . . .	0,9	0,6	1,1	0,2	0,8	2,7
F4: Chimie, caoutchouc plastiques . . . . .	0,9	0,6	0,8	0,4	0,8	2,6
F5: Métallurgie et transformation des métaux . . . . .	0,8	0,7	0,8	0,4	0,8	2,7
F6: Ind. des composants électriques et électroniques . . . . .	1,0	0,7	0,7	0,3	0,8	2,6
EG: Energie (G1 et G2). . . . .	0,5	0,5	0,2	0,5	0,8	2,1
G1: Production de combustibles et de carburants. . . . .	0,4	0,9	0,4	0,0	2,4	3,7
G2: Eau, gaz, électricité . . . . .	0,6	0,4	0,2	0,7	0,6	1,9
EH: Construction (H0) . . . . .	1,4	0,8	0,6	0,5	1,7	3,6
EJ: Commerce (J1 à J3). . . . .	0,9	0,6	1,0	0,4	0,8	2,8
J1: Commerce et réparations automobiles . . . . .	0,9	0,5	1,0	0,6	0,8	2,9
J2: Commerce de gros . . . . .	0,9	0,5	0,7	0,3	0,9	2,5
J3: Commerce de détail, réparations. . . . .	0,8	0,8	1,7	0,3	0,6	3,4
EK: Transports (K0) . . . . .	0,6	0,4	0,8	0,2	0,7	2,1
EL: Activités financières . . . . .	0,3	0,3	0,4	0,2	0,8	1,7
EM: Activités immobilières. . . . .	1,1	0,2	0,8	0,2	1,1	2,3
EN: Services aux entreprises (N1 à N4) . . . . .	0,3	0,3	2,0	0,2	0,3	2,8
N1: Postes et télécommunications. . . . .	0,0	0,2	2,3	0,0	0,1	2,6
N2: Conseils et assistance . . . . .	0,6	0,2	0,9	0,3	1,3	2,7
N3: Services opérationnels . . . . .	0,5	0,4	1,9	0,2	0,4	2,9
N4: Recherche et développement . . . . .	0,4	0,5	0,3	0,1	0,2	1,1
EP: Services aux particuliers (P1 à P3). . . . .	0,6	0,6	1,6	0,5	1,2	4,0
P1: Hôtels et restaurants . . . . .	0,6	0,6	1,5	0,5	1,3	4,0
P2: Activités récréatives, culturelles et sportives . . . . .	0,9	0,5	1,8	0,8	1,0	4,2
P3: Services personnels et domestiques . . . . .	0,5	0,5	1,9	0,3	0,8	3,6
EQ: Education, santé, action sociale. . . . .	0,4	0,5	0,9	0,7	0,6	2,7
Q1 : Education. . . . .	0,4	0,3	1,2	0,8	0,4	2,7
Q2 : Santé, action sociale . . . . .	0,4	0,5	0,8	0,7	0,6	2,7
<b>Regroupements spéciaux</b>						
Ind. de transformation, n.c. la construction (EB à EG) . . . . .	0,9	0,6	0,8	0,3	0,8	2,6
Tertiaire (commerces, transports, services) (EJ à ER) . . . . .	0,6	0,4	1,3	0,3	0,6	2,6

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

**PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES** sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.23.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : *La Documentation française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.